

Lisa

Sybile

Clélia

Leynhac

Benoît

Arthur

Quentin

Bulletin Municipal

n°5

Louis

Joseph

Erell

Année 2011

EDITORIAL P.3

VIE MUNICIPALE P.4

- Budget
- Le CCAS
- Rentrée 2011 : Mouvement du personnel

CADRE DE VIE P.6

- Foyer Médico-social
- Logements communaux
- Le réseau d'eau
- Nouvelle paroisse Notre Dame en Châtaigneraie

ENFANCE ET JEUNESSE P.9

- La vie de l'école
- « Nettoyons la nature »

Vie ASSOCIATIVE ET ANIMATION P.11

- Association des Parents d'Élèves
- Comité des fêtes
- Club de l'amitié
- Leynhac Moto QUAD
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET

VIE ECONOMIQUE P.18

- Zoom sur

VIE PRATIQUE P.20

- Tarifs Municipaux
- Tarifs Salle Jean Cypièrre
- Etat civil

EN BREF P.23



Editorial

Leynhacoises , Leynhacois

Mes chers administrés et amis de Leynhac.



Nous allons clore la quatrième année de notre mandat municipal, et, malgré une crise sans précédent, les travaux que nous avons programmés se poursuivent :

Les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux sont quasiment terminés pour cinq d'entre eux : Laveissière et sur l'école et la mairie les derniers travaux concernent le système d'extraction des fumées dans les cages d'escaliers .. Vous aurez l'occasion de pouvoir vous en rendre compte lors de l'inauguration, du Multiple rural, aujourd'hui Casta Néa et du Cœur de village comme de ces logements, par le Préfet du Cantal, le 17 Février 2012.

La réhabilitation de l'ancien presbytère est prévue dans le courant de l'année prochaine.

La tranche du réseau d'eau: Le Mazet-Laveissière vient d'être engagée par la SNC Caumon et Fils, alors que l'interconnexion St Antoine – La Gaedette se réalise avec l'entreprise Lapierre. Ces travaux essentiels qui vous seront exposés dans le détail, bénéficient de subventions particulièrement intéressantes aujourd'hui, mais il est à craindre que ce secteur ne soit plus « aidé » alors qu'il nous reste encore une tranche à rénover : du Sol jusqu'au Mazet.

Avoir une eau de Qualité en Quantité suffisante a toujours été notre priorité et doit être un atout pour les habitants de la commune et un facteur d'attractivité. C'est aussi un élément majeur pour la suite de notre programme de développement avec l'accueil d'un établissement pour personnes adultes handicapées et création d'un nouveau lotissement.

Aux dernières nouvelles, l'Appel à Projet de cet Etablissement aura lieu dans le courant du 1er semestre 2012, comme le Président du Conseil Général l'a annoncé récemment à Boisset devant le Préfet du Cantal, les parlementaires, élus régionaux et départementaux comme ceux de l'intercommunalité de Mauves.

Cette réalisation que j'ai appelé de mes vœux car trop de familles ont eu à gérer des situations analogues à Leynhac, ce projet que mon Conseil Municipal a fait sien depuis le début, que le conseiller général a repris dans son programme et qu'il répercute sans relâche auprès de l'Assemblée Départementale ne pouvait se réaliser sans plusieurs préalables :

a/ Une gestion de l'eau irréprochable.

b/ Le désenclavement de Leynhac vers Mauves, vers Aurillac via Boisset, vers Calvinet et Montsalvy.

c/ La création d'un parc locatif conventionné, accueillant et performant au niveau thermique.

d/ La création d'un lotissement pour l'accueil de la structure et l'implantation de logements en accession à la propriété pour les futurs salariés qui voudront se sédentariser. D'ailleurs pour des raisons de sécurité, certains emplois qualifiés devront vivre à proximité.

Dans ce contexte là, et seulement celui là, Leynhac retrouvera au minimum les 500 habitants que la commune a besoin pour faire face aux charges incompressibles de fonctionnement que nécessite l'entretien normal de son territoire.

Tel est le projet et les objectifs dont nous nous sommes jamais écartés et que nous avons rappelés aux Préfets successifs, aux parlementaires et aux élus de ce département.

Les choses ne vont pas aussi vite que nous le souhaiterions car Leynhac avait pris du retard, que nos moyens sont modestes, que la crise est là aussi, mais avec conviction et persuasion, nous sommes enfin entendus.

L'inscription et le nouveau tracé de la route Le Ventalou – La Croix de Pierre est à l'ordre du jour de la séance du Conseil Général de ce jour où j'écris ces quelques mots et vient d'être décidé pour un montant de 950.000 Euros.

Malgré les embûches de toute nature, et les difficultés liées à la crise (difficultés à percevoir les subventions comme toutes les autres collectivités), Leynhac semble enfin s'orienter vers des jours meilleurs. Certes, relancer les dossiers structurants est épuisant car toute lueur d'espoir reste à confirmer par les actes.

L'école a été un souci pour nos prédécesseurs, mais les 41 élèves de la rentrée 2011, sont un indicateur de bonne santé et de satisfaction qu'il faut forcément surveiller car tout est précaire.

Le rayonnement de Leynhac a et aura de plus en plus besoin de bénévoles et d'associations dynamiques au niveau des arts et de la culture comme sur le plan sportif et des loisirs pour tous les âges, pour transmettre les valeurs de solidarité et de convivialité. C'est aussi, ainsi, que nous donneront Vie à Leynhac et une Identité propre à notre charmante localité ..

Tels sont les vœux de santé, de bonheur et de réussite que je formule pour Leynhac et que je souhaite avec mon Equipe Municipale, à chacune et à chacun d'entre vous et à vos familles à la veille des Fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à Tous pour 2012.

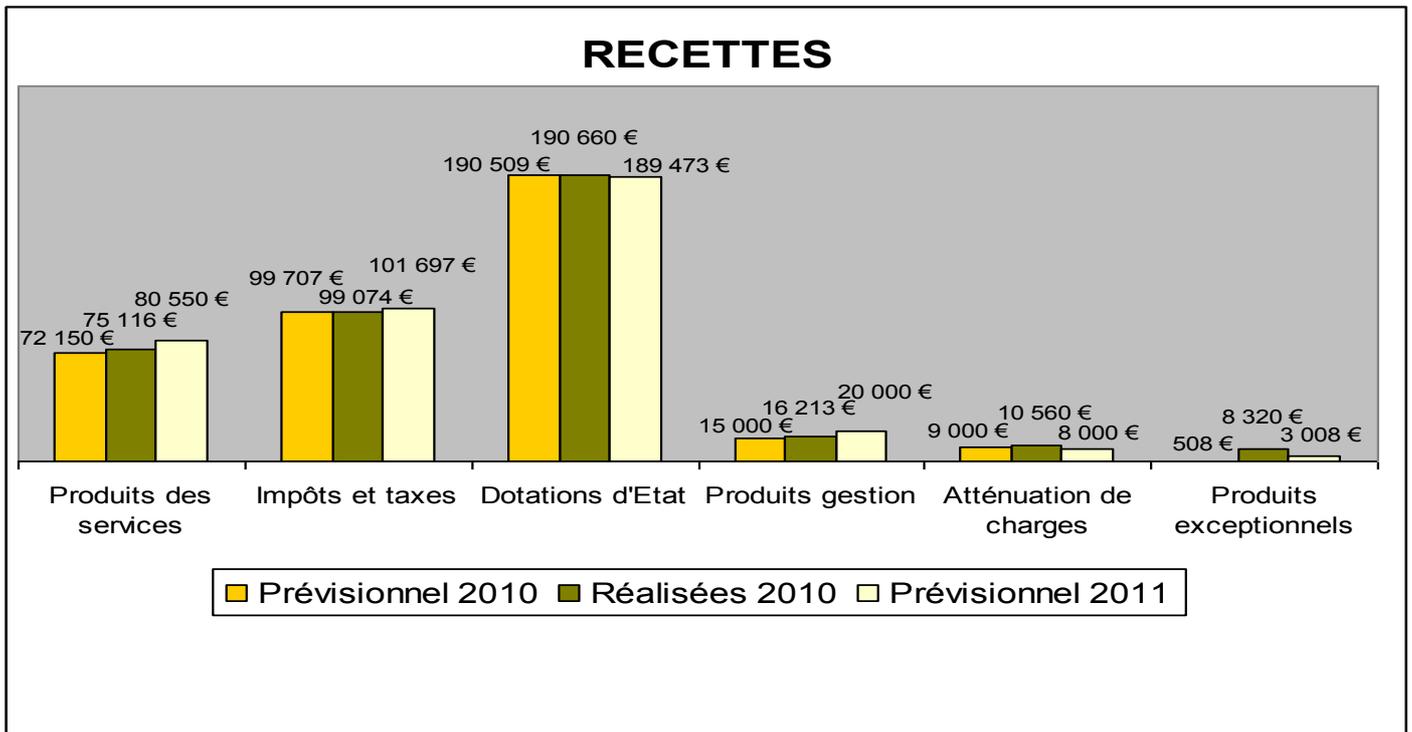
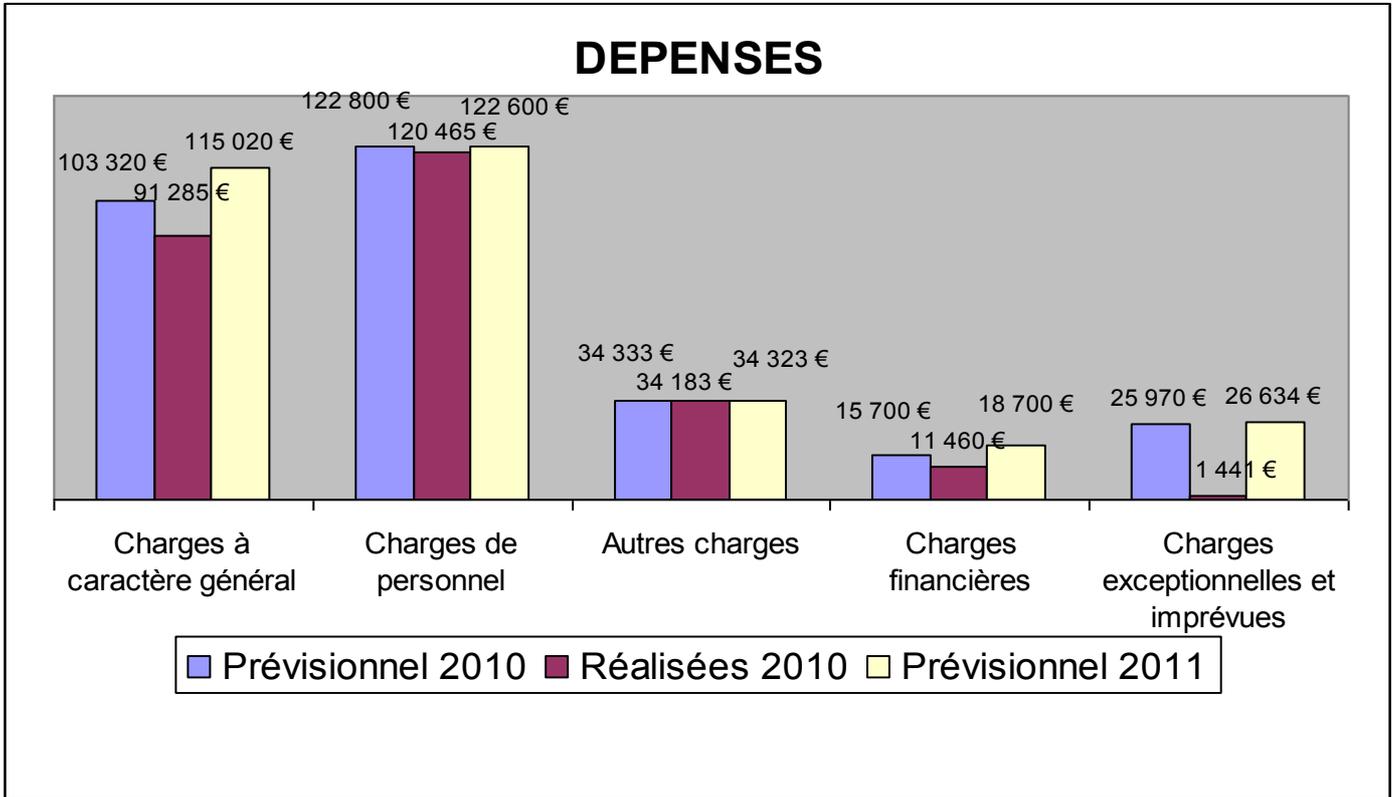
Jacques CAUMON Maire de Leynhac.



Vie municipale

Le budget

Le budget de fonctionnement de la collectivité est équilibré de la manière suivante :



Vie municipale



Le C.C.A.S.

Remise des livrets :

le 29 Mai, Maxime CAUMON, Heidi LA-COSTE, Eugénie BALDY, Scott ROUQUIER et Yuna GIACOTTI ont reçu leurs dons.



Tous nos vœux de bonheur !!!!!

Repas et colis de fin d'années :

Comme chaque année, le 18 Décembre, nos aînés de plus de 65 ans se sont retrouvés nombreux autour d'un repas offert par le CCAS, préparé par Le CASTA NEA avec le chevreuil offert par l'ACCA et les accordéonistes (Albert et Gérard CAUMON) par Monsieur le Maire.

Pour les personnes de plus de 80 ans et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS

Noces d'or :

Le 18 décembre, M. et Mme ROBERT Paul ainsi que M. et Mme XENOPOULOS Georges ont fêté leur noce d'Or. Pour symboliser cet anniversaire, un plateau gravé ainsi qu'un bouquet de fleurs leurs ont été remis.



Rentrée 2011 : Mouvement du personnel

Le contrat d'Amélie MURATET étant rompu fin août 2011, une annonce pour le recrutement d'un agent responsable de la garderie scolaire a paru auprès de Pôle Emploi. Seulement 2 candidatures ont été enregistrées.

De plus, un seul des candidats était disponible pour la rentrée : Julia QAHELEP. Seulement un imprévu a nécessité un changement quelques jours avant la rentrée : pour des raisons de santé liées à sa grossesse, Aurélie Servant n'a pu reprendre son travail à la rentrée scolaire. Il fallait donc trouver une solution très rapidement pour assurer tous les services scolaires.

Une décision devait être prise en quelques jours, (la procédure liée au recrutement d'une personne dure au minimum 1 mois), nous avons donc proposé à Julia les heures rattachées au poste d'Aurélie l'après-midi en plus des heures de Garderie Scolaire ; ce qu'elle a accepté pour une durée de 2 mois. Cette solution était transitoire : tenu de respecter au mieux le budget communal, le conseil municipal avait opté pour remplacer Aurélie Servant pendant son congés de maternité prévu à partir du 05/11/2011, un recrutement en contrat aidé.

Malheureusement Julia n'étant pas éligible (références Pôle Emploi), un appel à candidature a été lancé. Après décision du Conseil Municipal, au vue des différentes candidates reçues, Sandrine Franchomme a rejoint l'équipe du personnel scolaire.

Ces changements internes n'ont pas altéré la qualité de l'accueil et des services scolaires de notre école.





Cadre de Vie

Foyer médico-social

Validation du Projet / Demande le concours du Conseil Général du Cantal

La réunion provoquée le 16 juin 2011 par les Maires de Boisset, Calvinet, Leynhac et Saint Antoine, avec les Conseils Municipaux respectifs des quatre localités, autour du porteur de projet, l'Association Résidence Saint Nicolas représentée par la Présidente : Madame Leroy, et par son Directeur Général : Monsieur Boule, en présence de parents de handicapés, du Conseiller Général du canton de Maurs : Monsieur François Vermande, et du Directeur des Services du Conseil Général du Cantal : Monsieur Sautarel, a permis d'appréhender le projet dans sa dernière version.

- Le projet consiste en la création d'un foyer de vie pour quarante handicapés vieillissants, à Leynhac, et de résidences pour les parents des handicapés en priorité, à Boisset et Calvinet.

- Considérant :

que le secteur est dépourvu de structures pour personnes handicapées vieillissantes et que toutes les régions en manquent,

que le pays de la Châtaigneraie est parfaitement adapté à l'accueil de ce type de population de par sa situation géographique limitrophe de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze,

que l'Association Résidence Saint Nicolas présente toutes les garanties professionnelles, techniques et financières par son expérience de 35 ans dans la gestion de ce type d'établissement,

que l'Association Résidence Saint Nicolas est prête à investir immédiatement des sommes très importantes pour ce projet très innovant,

que l'Association Résidence Saint Nicolas est prête à travailler sur ce projet avec les autres associations du département qui prennent en charge le handicap,

que le projet, qui se situe dans une zone de revitalisation rurale, est porteur d'une dynamique économique pour la région de la Châtaigneraie toute entière,

que le projet est créateur d'emplois et répond à des besoins de proximité,

que le projet peut s'inscrire pleinement dans le projet de territoire des EPCI de Maurs et Montsalvy et du Pays d'Aurillac.

La commune de Leynhac soutient et apporte tout son concours à ce projet en articulation avec les 3 autres communes voisines. Elle souhaite y associer les décideurs ainsi que toutes les associations cantaliennes qui prennent en charge le handicap.

Il a été demandé au Conseil Général du Cantal de lancer un « appel à projet » correspondant à ce projet novateur le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions.





Cadre de Vie

Logements communaux

Récapitulatif des entreprises

| | | |
|--------------------------|----------------------------|--------------------|
| FACADE ALU.15 | Isolation extérieur | 46 311.35 € |
| BJM Constructions | Assainissement -Maçonnerie | 10 166.00 € |
| LAFLORENCIE | Couverture | 19 304.16 € |
| MENUISERIE 46 | Menuiseries | 36 838.36 € |
| CANCE | Isolation intérieur | 30 408.23 € |
| BAISSAC | Plomberie | 2 721.56 € |

La première tranche des travaux entrepris fin 2010 n'est pas tout à fait achevée car nous avons rencontré quelques retards de finition. Reste à terminer les cages d'escaliers de la Mairie et de l'école, un peu de crépis au logement de L'école.

Les compteurs calorifiques ont été posés et depuis le 1er Novembre tous les logements sont conventionnés, les loyers seront indexés annuellement, la facture de chauffage sera donc différenciée du loyer. Pour cette partie le montant des travaux final s'élève à 145 749.66 € TTC avec 57500 € du Conseil Général, 37498 de la DETR, 10 000 de la Réserve parlementaire et 11 500 € du fond de concours de la Communauté de Commune.

La deuxième tranche est prévue pour 2012. Les travaux à l'ancien presbytère sont estimés à 205 000 € HT (DGE 37 500 € / C.Général 11 500 € / Fond de concours de la Communauté de Commune : 2 300 €) Nous avons confié la Maîtrise d'oeuvre au cabinet d'Architectes SARL D.MAROT (AURILLAC)

Pour financer ces travaux la commune a réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt d'un montant de 220 000 € sur 20 ans à taux variable.

Le réseau d'eau

Interconnexion avec la commune de Saint-Antoine

Le renforcement du château d'eau de la Gardette avec les eaux du Violet sur la commune de Saint-Antoine a pour objectif de réduire fortement l'utilisation du pompage du Ser, ce dernier devenant coûteux en entretien et en énergie.

L'abandon raisonné des pompages, c'est sécuriser et garantir une meilleure distribution d'eau potable aux abonnés.

C'est l'entreprise Lapierre de Montsalvy qui a été retenue lors de l'appel d'offre du 26 juillet 2011.

Le montant global du projet pour Leynhac et Saint-Antoine s'élève à 175 000 € H.T. et c'est la commune de Saint-Antoine qui a été désignée comme maître d'ouvrage.

La part financière pour Leynhac sera de 65 000 € H.T. Le Conseil Général participe pour 25% des travaux, l'Agence Adour Garonne pour 30 %. S'ajoute une aide parlementaire du Sénateur Jarlier de 10 000 € H.T.

Nous espérons un coût net de 20 000 € pour cette opération dont nous devrions apprécier l'intérêt économique à moyen et long terme.

Les travaux sont largement entamés et l'eau devrait être distribuée au printemps 2012.

Restructuré et rajeuni, notre réseau AEP donnera, nous l'espérons, toute satisfaction aux abonnés.

Renforcement du château d'eau de Laveissière à partir du château d'eau du Mazet

L'abandon de la source de la Verniole dans le cadre du programme « Objectif Eau Pure », nous oblige à raccorder le château d'eau de Laveissière à celui du Mazet. C'est l'entreprise Caumon qui a été retenue lors de l'appel d'offre du 26 juillet 2011.

Le montant global du projet s'élève à 50 000 € H.T. Le Conseil Général apporte 20% soit 10 000 € de subvention à laquelle s'ajoute une aide du FEC du Conseiller Général de 18 000 €. Nous espérons boucler ce dossier à hauteur de 22 000 €. Les travaux en cours devraient être terminés début 2012.





Cadre de Vie

Nouvelle paroisse Notre Dame en Châtaigneraie.



Dimanche 20 novembre 2011, en l'église St Césaire de Maurs, Monseigneur Bruno Grua est venu fondé, lors de la messe dominicale, la nouvelle paroisse Notre Dame en Châtaigneraie. Cette nouvelle paroisse rassemble les communautés locales de Leynhac, Mourjou, Boisset, Rouziers, St Julien de Toursac, Quézac, St Etienne de Maurs, Maurs, St Constant, Fournoulès, le Trioulou, et le sanctuaire de Notre de Dame de Quézac qui sont elles-mêmes rassemblées en 4 Pôles : Pôle Leynhac-Mourjou, Pôle Quézac-Boisset-Rouziers-St Julien de Toursac, Pôle St Constant-Le Trioulou- Fournoulès, Pôle Maurs-St Etienne de Maurs.

Ainsi la zone pastorale de la Châtaigneraie comprend maintenant 3 paroisses : « Notre Dame en Châtaigneraie », « St Laurent en Châtaigneraie », « St Joseph en Veinazès ».

Monseigneur Bruno Grua a confié la charge de cette nouvelle paroisse au Père Thierry Selves qui devient curé de Notre Dame en Châtaigneraie. Le Père Claude Raul se voit confier la charge de recteur du sanctuaire de Notre Dame de Quézac et aumônier des Sœurs de la Salette et devient prêtre auxiliaire. Les Pères Vaschalde, Bedel, Pignol qui sont prêtres retirés restent résidents respectivement à St Constant, Mourjou, et Boisset.

A cette occasion une icône de Notre Dame a été éditée et est représentée dans chaque église qui constitue la nouvelle paroisse Notre Dame en Châtaigneraie.

Dès le dimanche 27 novembre 2011 les messes dominicales se dérouleront de la manière suivante :

St Constant – Leynhac : messe à 9h alternativement célébrée par le P.T.Selves ou le P.Cl Rul.

Mourjou – Boisset : messe à 10h30 célébrée respectivement par le P. Bedel et le P. Pignol.

Quézac – Maurs : messe à 10h30 alternativement célébrée par le P. T. Selves ou le P. Cl. Rul.

Prière mariale à 15h30 tous les dimanches à Quézac.

Pour les solennités :

Noël et Pâques : Nuit à Maurs à 21h.

Messe du jour à 9h à : Fournoulès, St Julien de Toursac, Rouziers, le Trioulou.

A Quézac à 10h30.

Rameaux : Nuit à Quézac à 21h.

Messe du jour à 9h à : Fournoulès, St Julien de Toursac, Rouziers, le Trioulou.

Mercredi des cendres, Jeudi Saint, Vendredi Saint à Maurs à 18h 30.

Ascension à Maurs à 10h 30

Pentecôte : Nuit à Quézac à 21h. et Leynhac à 10h 30.

Messe du jour à 9 h à : Fournoulès, St Julien de Toursac, Rouziers, le Trioulou.

Maurs à 10h 30 (Profession de Foi)

Assomption (15 août 2012) : Quézac à 10h 30

Pour les messes en semaine : **Maurs** : Lundi 18h. Mardi, mercredi, jeudi, samedi à 9h.

Messe à **la maison de retraite** tous les vendredis à 16h30.

Messe **anticipée du dimanche** : le samedi soir à 17h à St Etienne de Maurs.

Beaucoup de changement, bien sûr, mais un renouveau espéré avec une dynamique de la part de tous les chrétiens de nos communautés locales : très bientôt, il nous sera demandé de constituer les équipes relais dans chaque pôle, les équipes liturgiques, les équipes de préparation des baptêmes, mariages, etc... Les équipes de catéchèse et d'aumônerie sont déjà constituées pour la 3^{ème} année consécutive. L'équipe de deuil est opérationnelle depuis le mois d'octobre et s'appelle l'équipe « Espérance ». Une équipe de bénévoles assure le secrétariat paroissiale tous les lundis et jeudi matin de 9h 30 à 12h. Il fonctionne pour toutes les demandes. En dehors de ces horaires et en cas d'urgences vous pouvez appeler le 04.71.49.01.84 ou le 04.71.49.00.52



Vie de l'école

Pour cette année scolaire 2011/2012, l'effectif de l'école augmente encore un peu, avec un total de 40 élèves.

L'équipe reste la même :

Nadège Feyt, la Directrice prend en charge la classe des plus grands qui comprend 6 CE1, 3 CE2, 8 CM1 et 4 CM2, soit un total de 21 élèves.

Auréli Bonal s'occupe quant à elle de la classe des Maternelles-CP composée de 6 PS, 3 MS, 4 GS et 5 CP et de Léa (dont l'auxiliaire de vie scolaire s'occupe le lundi et le mardi matin), soit un total de 19 élèves.



Auréli Servant étant en congés maternité, Amélie Muratet étant partie pour poursuivre ses études, nous avons accueilli Julia et Sandrine.

Dans notre nouvelle organisation, Odette Suc s'occupe de la garderie du matin, de la matinée en classe de maternelle-CP ainsi que du service des repas avec Noëlle Charbonnel le midi.

Sandrine s'occupe de la sieste des plus petits, de la fin de l'après-midi en classe des maternelles-CP et de la garderie du soir.

Julia s'occupe quant à elle principalement de l'entretien des locaux scolaires.



Le fonctionnement pédagogique reste inchangé, les enseignantes effectuant un décloisonnement (prise en charge d'un groupe d'élèves de l'autre classe) concernant l'Anglais, la Découverte du Monde, l'Histoire, la Géographie, les Sciences et l'Instruction Civique.

L'aide personnalisée (soutien scolaire) s'effectue toujours de 11H45 à 12H15 pour les élèves nécessitant une prise en charge dans certaines matières.

Concernant les sorties scolaires, les élèves de GS jusqu'au CM2 ont participé au CROSS cantonal le 10 novembre dernier.

La classe des Maternelles-CP participera à un regroupement en gymnastique le 1^{er} décembre, les classes du CE1 au CM2 feront de l'athlétisme et du rugby le 3 avril, et l'ensemble de l'école (exceptées les PS) participera à une randonnée à Quézac le 15 juin.

Cette année, les élèves allant du CP au CM2 se rendront à Meschers (Loire-Atlantique) en classe de mer du 4 au 8 juin 2012.

Au programme, étude du milieu marin, pêche à pied, mise en place d'un aquarium, visite du zoo de la Palmyre et bien d'autres activités enthousiasmantes.

Nous espérons que toutes ces informations vous auront permis de suivre l'évolution de l'école.

Cordialement, les enseignantes.



Nettoyons la nature



Nos jeunes sensibilisés au recyclage et au respect de la nature

Les enfants des classes du CP au CM2 ont participé à l'opération «Nettoyons la Nature», le vendredi 23 septembre.

C'est donc par une après-midi estivale, que la joyeuse petite troupe, revêtue de gants et de blouse et équipée de sacs poubelle, mis à disposition par les centre E. Leclerc, a arpenté les différents chemins de notre village, accompagnée de Nadège Feyt, leur maîtresse et quelques parents (accompagnateurs).

Après avoir parcouru environ 2 km, tout le monde s'est rassemblé autour des colonnes de tri, près du lotissement Paul Bruel. Les enfants dressent l'inventaire de leur «butin» : mégots de cigarette (plus de 70%), du fil de fer, débris de verre, morceaux de plastique, poches plastique, déchets végétaux. Attentifs aux conseils de leur maîtresse, mais aussi d'après leur propre connaissance, les enfants ont jeté leur collecte dans le container ou colonne approprié.



Puis, retour à l'école, où tous les enfants (maternelle y compris) ont apprécié le goûter fourni par le sponsor de cette opération, les établissements **Leclerc**.

Cette opération a permis aux enfants de prendre conscience de leur environnement et d'acquérir du savoir-faire pour maintenir la nature propre. L'autre objectif de cette après-midi était que les élèves soient des vecteurs de communication et de transmission sur les bons réflexes à obtenir et à cultiver pour maintenir propre notre environnement.

Laisser aux générations futures une nature qui ne soit pas défigurée par nos déchets est là tout l'intérêt de cette opération. Soucieux de la qualité de l'environnement dans lequel s'épanouissent nos enfants, agissons en tant qu'adultes responsables et réalistes. Sensibiliser nos jeunes à la survie de notre planète n'est pas un geste utopique ; bien au contraire !



L'Association des Parents d'élèves

Cette année, l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves, a eu lieu le vendredi 16 septembre.

Au cours de celle-ci, nous avons constaté que le bilan financier pour l'année scolaire 2010/2011 était déficitaire ; ceci est dû essentiellement aux sorties piscine (coût du transport).

Sur le plan moral, on constate une baisse de mobilisation de la part des parents dans la plupart des manifestations.

Nous rappelons que l'association a pour but de permettre à tous les enfants de l'école de faire des sorties découvertes, culturelles, sportives et autres. Pour cela, il est indispensable de récolter des fonds par le biais des manifestations

Au cours de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit dans ses fonctions avec quelques changements.

Le nouveau bureau est composé de :

Marie-Eve Lafon et Aurélie Caumon : co-présidentes

Catherine Picarougne : trésorière

Nadine Roquessolane : trésorière adjointe

Nathalie Roques : secrétaire

Sylvie Bac : secrétaire adjointe.



Braderie

Sur le calendrier des manifestations 2011/2012, la braderie, le quine et le concours de belote le vendredi 02 décembre 2011 avec, comme les années passées, une participation au Téléthon, ont déjà eu lieu et se sont bien déroulées.

Espérant vous voir nombreux lors de nos prochaines manifestations !



Fête de l'Ecole
juin 2011



Agenda des manifestations :

- Samedi 25 février 2012 (à confirmer) : La Soirée du Printemps
- Dimanche 27 mai 2012 : Le Vide Grenier organisé en partenariat avec le Comité des fêtes
- Dimanche 17 juin 2012 : La Rando des familles se fera (Si le temps le permet !!)
- Dimanche 24 juin 2012 : La Fête de l'école clôturera ce calendrier

Nous vous souhaitons une très bonne année 2012.

Aurélie et Marie-Eve
Co-présidentes



Le Comité des fêtes

Au Comité des Fêtes, l'année a débuté par le Concours de Belote du mois d'avril où un bon nombre d'équipes venues de Leynhac et ses communes environnantes ont pu s'affronter dans la convivialité.

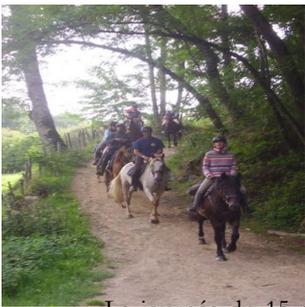
La randonnée du mois de mai a été perturbée par la pluie et n'a pu se dérouler comme prévu. Néanmoins, une vingtaine de courageux ont apprécié le parcours proposé ainsi que le petit casse-croûte offert à l'arrivée et animé par des musiciens locaux.

La semaine suivante, le vide grenier organisé en partenariat avec l'APE et qui commence à connaître un bon succès a rassemblé une quarantaine d'exposants venus vendre leur bric à brac. Le déjeuner aux tripoux du matin fut très apprécié des gourmets.



Le bal disco du mois de juin, organisé avec le Leynhac Moto Quad, n'a pas rencontré le succès escompté et ne sera pas reconduit en 2012 mais une autre représentation devrait le remplacer.

La Fête patronale a commencé le 14 août au matin par randonnée pédestre et équestre qui pour une première a rassemblé une trentaine de cavaliers et autant de marcheurs. Ces randonneurs ont arpenté les chemins de la commune de Leynhac et de Boisset. A midi, un repas fut servi au hameau de Laborie. Nous précisons que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine avec un nouveau tracé.



La journée du 15 août a débuté par le traditionnel réveil explosif, suivi de la messe de l'Assomption, la cérémonie au monument aux morts, le vin d'honneur offert par la municipalité. Un buffet campagnard a rassemblé près de 140 convives dans une ambiance festive sous le chapiteau



L'après-midi était consacré aux enfants ; petits et grands ont pu se divertir avec les divers jeux mis en place par le LUDOBUS et écouter la conteuse Isabelle DELAVERT.

La soirée s'est poursuivie par l'apéro concert animé par LA CHANSON-NETTE où de nombreuses personnes ont pu apprécier les grillades servies par les «cuis-tots» du Comité. Ensuite, la retraite aux flambeaux a permis d'amener le public sur la place de l'église pour admirer le spectacle «de Fort : Son et Lumière». Ce spectacle monté par EVENIUM CONCEPT fut très réussi et a permis de mettre valeur la place ainsi que le Fort de Leynhac.



Le groupe LA CHANSON-NETTE a clôturé la fête dans une ambiance festive et colorée.

Le Concours de Belote du mois d'octobre a marqué la fin des manifestations pour 2011.

Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les habitants de la commune pour leurs dons et leur accueil durant la quête ainsi que leur participation au cours des diverses manifestations.

La réussite de toutes ces animations nécessite l'enthousiasme et la bonne volonté des bénévoles. Nous serions très heureux de vous accueillir parmi nous. Nous vous souhaitons une très bonne année 2012.



Agenda des manifestations :

- 20 Avril 2012 : Concours de belote
- 13 Mai 2012 : Randonnée pédestre
- 27 Mai 2012 : Vide grenier
- 23 Juin 2012 : Feux de la St Jean
- 12 Août 2012 : Randonnée pédestre et équestre
- 15 Août 2012 : Fête patronale
- 26 Octobre 2012 : Concours de belote

Le Club de l'Amitié

Automne 2011 : reprise de nos activités

Mardi 7 septembre : promenade d'un jour organisée par Leynhac

Visite de la Forteresse de Polignac ; Déjeuner à Saint-Paulien ;

Promenade en petit train autour du Puy en Velay (43).



Octobre : reprise des après-midi rencontres le 2^{ème} jeudi du mois (belote, jeux, etc..)

Mardi 19 octobre – Déjeuner à la « Châtaigneraie » à Maurs.

Samedi 4 décembre – Téléthon avec repas dansant, dans le cadre des activités du Canton de Maurs. Profit versé à l'AFM.

2011 : 20^{ème} Anniversaire du Club.



Le Club remercie tous ces adhérents de leur participation au cours de l'année.

Jeudi 6 janvier : après-midi récréatif dégustation de la galette.

Dimanche 30 janvier : repas Stoffich avec la chorale de Mourjou.

Dimanche 13 février : quine du Club.

Samedi 12 mars : Assemblée Générale sous la présidence de Mme Bac et en présence de M. Caumon, Maire de Leynhac. Résultats positifs pour 2010.

La secrétaire étant démissionnaire, a accepté de rester pour l'année afin d'assurer sa succession au sein du Club. Les tâches de chacun ont été redéfinies pour les manifestations de 2011. Un repas réunissant plus de 50 adhérents a clôturé cette journée du 12 mars.

Le bureau se présente ainsi :

Louise Bac – Roland Rives : co-présidents

Robert Penou : vice-président

Hubert Teissedou : trésorier

Jean-Louis Lacoste – Michel Roques : suppléants

Andrée Guy : secrétaire

Denise Mèghe – Marie-Louise Tauran : suppléantes

Dimanche 1^{er} mai : repas (chevreau) à Sansac-Vénazes.

Jeudi 19 mai : voyage organisé avec Marcolès – Saint-Antoine à Tulle.

Visite Manufactures d'armes et du Pôle d'accordéon.

Mercredi 15 juin : Journée de la Forme à Calvinet.

Samedi 2 juillet : Bal avec Sylvie Pullès à la salle Jean Cipière.

Vendredi 16 septembre : promenade d'un jour avec Marcolès - Saint-Antoine en Quercy : Chemin de fer LE TRUFFADOU à MARTEL, visite d'une truffière ;

Octobre : reprise des après-midi rencontres le 2^{ème} et dernier MERCREDI du mois (belote, jeux, promenade etc ...)

Vendredi 21 octobre : sortie voitures particulières à Omps.

Visite d'un robot de traite – déjeuner à la ferme pédagogique.



Reprise des après-midi belote.

Samedi 3 décembre : Téléthon avec repas dansant, dans le cadre des activités du Canton de Maurs. Profit versé à l'AFM.

Agenda des manifestations :

Samedi 14 Janvier 2012 : Galette des Rois

Dimanche 29 Janvier 2012 : Repas stockfisch

Dimanche 12 Février 2012 : Quine du Club

Samedi 10 Mars 2012 : Assemblée Générale + Repas





Vie Associative & Animation



Au cours de cette saison 2010-2011, le Leynhac Moto Quad dit aussi LMQ a compté une trentaine de licenciés au sein du club. Grâce à tous ses membres mais aussi à l'aide de bénévoles, le LMQ a pu mener à bien l'ensemble des différentes manifestations prévues au cours de cette année.

Le 5 décembre 2010 : Nous avons commencé par la manifestation du Téléthon, qui a rassemblée bon nombre de machines, pour une randonnée sympathique, le tout accompagné d'un bon repas au Casta Néa pour le midi. Nous rappelons que la totalité des bénéfices est reversée au Téléthon.

Le 24 avril 2011 : Comme chaque année, a eu lieu notre traditionnelle randonnée de Pâques. Celle-ci a rassemblée une trentaine de participants qui ont pu découvrir un tracé d'environ 100 kilomètres élaboré en parti par Claude MEGHE. Les protagonistes ont pu apprécier une fois de plus ce mélange de beaux paysages, convivialité et technique de pilotage auquel Claude est attaché et fait partager. Ce parcours a été ponctué de diverses embûches (panne d'essence, crevaison,...) mais le copieux repas du midi « Chez Lacoste » à Calvinet a été apprécié de tous et permis de repartir plein d'énergie et de force pour la deuxième partie de la boucle. La journée s'est ensuite prolongée avec un repas animé par la disco mobile DIVERSION.

Le 11 Juin 2011 : Pour la seconde fois, nous avons organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes de Leynhac, une soirée « Disco ». Les personnes venues passer une bonne soirée conviviale et festive ont su profiter de tout ce qui leur était proposé. Que se soit au niveau du bar, des grillades ou encore de la représentation par la disco Mobile Pur Malt. Malheureusement, cette soirée laisse un bilan mitigé avec une fréquentation pas à la hauteur de nos espérances, ce qui risque d'être un frein au renouvellement de ce bal en 2012...



Mais l'évènement dont tout le monde, ou presque, se souvient, reste tout de même la manche du championnat UFOLEP **du 17 Juillet 2011.** Cet événement majeur, dans la vie du club et de la commune, que nous organisons pour la deuxième année consécutive fut très arrosée, trop pour la plupart d'entre nous !

Tout d'abord, les hostilités ont commencé sous un bon angle, avec une veillée du samedi soir très réussie. En effet, vous êtes nombreux à être venus profiter des grillades, encore une fois victimes de leur succès. Quant au dimanche, tant bien que mal sous des trombes d'eau, nous avons réussi à mener au mieux cette course du championnat UFOLEP du Cantal. Celle-ci n'aurait pu se dérouler sans l'aide précieuse des bénévoles et notamment de

l'implication importante des membres du comité des fêtes et des agriculteurs qui ont mis à profit leurs matériels ; encore une fois merci à toutes ces personnes !

Le Samedi 1^{er} Octobre 2011 : S'est tenue notre assemblée générale suite à laquelle le bureau de l'association a subi des modifications. Pour la saison 2011-2012 le bureau sera constitué de la façon suivante :

Président : CAZES Pierre

Secrétaire : PUECHAVY Benoît

Trésorière : RIEU Nathalie

Vice-président : NUGOU Matthieu

Petit clin d'œil :

L'ensemble des membres du club tient à remercier notre ancien président, VALADOU Daniel, qui a souhaité se retirer du bureau après toutes ces années au sein de l'équipe dirigeante.





L'Association Marguerite et Joseph Clauzet

Les visiteurs très nombreux à Notre Dame du Pont nous confirment encore et toujours l'intérêt incontournable pour notre patrimoine.

L'Assemblée Générale de notre Association a eu lieu à la Chapelle le samedi 20 août après la messe annuelle concélébrée par Monsieur le Curé de Maurs et celui de Leynhac.

M. le Maire, M. Vermande, Conseiller Général, M. Gerbeau, Chevalier de l'Ordre de Malte et les fidèles habitués ont été accueillis par la Présidente Mme Galtier et les membres du bureau.



En ce 850^{ème} anniversaire de la Chapelle Notre Dame du Pont, M. Gerbeau, en termes particulièrement évocateurs, nous a présenté la figure exceptionnelle de Bertrand de Griffeuille et nous a fait partager, par son érudition, son attachement à notre patrimoine religieux et culturel.



Les membres de l'Association vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Mme la Présidente a remercié le Maire pour les travaux réalisés, pour l'aménagement des abords de la Chapelle, et pour la plantation des nouveaux arbres après l'abattage des sapins. La réfection de l'escalier et du balcon accédant à la maison du Chapelain sera réalisée en 2013 ; les dossiers sont en cours. L'entretien et la conservation des nos richesses historiques et culturelles restent le souci principal de notre association.



Lors de la journée du Forum des Associations, qui a eu lieu à Maurs le 3 septembre, nous avons, par notre participation, essayé de faire connaître davantage encore, la Chapelle du Pont et ses Fresques.

Les Journées du Patrimoine du 17 et 18 septembre ont une fois de plus amené de nombreux visiteurs vers notre Prieuré et sa paisible nature environnante. Beaucoup d'encouragement donc, pour notre attachement au patrimoine.

Alors que bien des tempêtes secouent aujourd'hui notre monde, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien, et nous remercions tous les généreux donateurs qui nous permettent de continuer notre mission.





Mr SABUT Jean-Albert

SI LEUR VOIX FAIBLIT, NOUS PERIRONS ! (par Christophe Viry, correspondant de presse)

C'est en présence des autorités, des élus du Cantal, des associations de déportés et d'anciens combattants et de sa famille que Jean-Albert Sabut a reçu les insignes d'officier de la légion d'honneur des mains de Pierre Delort, représentant l'ordre de la légion d'honneur.

Reçu par Jacques Caumon, maire de Leynhac et la population leynhacoise, cette cérémonie a honoré un enfant de Leynhac « qui a inscrit le mot liberté dans la sueur et dans le sang » : le parcours de Jean-Albert Sabut a en effet été marqué par ses actes de résistance, ses années de déportation et son engagement « pour que les valeurs d'humanisme et de solidarité héritées des camps se transmettent aux jeunes générations. »



Natif de Leynhac, il a repris la ferme familiale du Reyt quand, à 18 ans, il se rend le 12 mai 1944 à Maurs, avec sa jument, pour rencontrer Marius Aymard et récupérer des informations et des tracts pour la résistance de Leynhac. En cette période, la tension avec l'occupant est maximale : la division allemande Das Reich encercle Maurs et va arrêter, ce jour là, 118 personnes dont Jean-Albert Sabut : conduit à la gendarmerie de Figeac, il comptera parmi « les sélectionnés » qui seront dirigés vers les camps de concentration de Neuengamme, Oranienbourg Sachsenhausen, puis Falkensee (un des sites commandos les plus stricts).

Interné avec Marius Aymard, le matricule n°84 947 va y séjourner 13 mois durant lesquels il attrapera une pleuresie. Le 26 avril 1945, c'est l'armée soviétique qui libèrera ces prisonniers : il fut soigné et retrouva ses parents Firmin Sabut et Julie Nigou le 22 juin 1945, il pesait 45 kgs !



Comme beaucoup de déportés, il resta discret sur cette période de déshumanisation. Au sortir de la guerre, il prit une part active avec ses compagnons d'infortune au sein de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) pour faire avancer leurs revendications et celles des veuves et orphelins. Mais son implication dans le monde de la déportation ne s'arrête pas là car régulièrement il accompagne les élèves dans les hauts lieux de la résistance pour témoigner des horreurs de la guerre. C'est après en présence de Justin Rouchet et de Raoul Dhumeaux que Jean-Albert Sabut a compris que le temps de la FNDIRP est compté avec les départs progressifs des déportés : il s'emploie alors à mettre en place localement, l'AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) pour permettre à des forces nouvelles de reprendre le flambeau en entretenant la mémoire de la déportation.





Mr MARCENAC Jean-Claude

C'est le mercredi 11 mai 2011, à Saint-Flour, que l'abbé **Jean-Claude MARCENAC** a été élevé au titre de "**Prélat d'honneur de Sa Sainteté**" par le Saint Père sur demande de Mgr Bruno GRUA.

C'est au cours de la journée consacrée, à l'Assemblée Générale du Clergé qu'a eu lieu ce temps convivial, fraternel et très émouvant à la grande surprise de Monseigneur Marcenac.

Prêtre de St-Flour depuis 1967, ancien vicaire général, il est aujourd'hui à la retraite à Chaudes Aigues où il y célèbre encore des messes.

Cet enfant du pays a passé sa jeunesse à Leynhac entouré de ses 8 frères et soeurs (dont des triplés !) dans leur maison familiale de « Lacoste ». Deux membres de sa famille habitent toujours sur Leynhac.



"Dans l'Église catholique, le prélat (du latin praelatus, placé en avant) est un haut dignitaire. Au sens coutumier, la prélature est une dignité conférée soit à des prêtres exerçant une fonction effective auprès du pape, soit à d'autres prêtres (beaucoup plus nombreux), agrégés de manière honorifique à cette "famille pontificale". Bien que n'étant pas évêques, ces prélats ont le droit à l'appellation "Monseigneur", et celui de porter certains éléments épiscopaux..."

Concours et Lotissement PAUL BRUEL

La commune de Leynhac honore chaque année le meilleur élève de la classe de fin d'étude : hier élève du certificat d'étude, aujourd'hui classe de CM2 avant de rentrer au collège ou lycée du département, qui a réalisé une rédaction « sur les vraies valeurs de la famille ». La lauréate 2011 est Mélià NAU.

Monsieur Antoine, Alfred BRUEL demeurant à LOUVRES et son épouse Mme BRUEL née Hélène, Marie Paule, Guillemine DEMAISON décédée le 23 novembre 1940 ont créé ce « Concours Paul BRUEL » au lendemain de la guerre 1941-1918, en souvenir de leur dernier fils, le Docteur Paul BRUEL, médecin militaire mort de suites de maladies contractées auprès des poilus qu'il a soignés jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

M Antoine-Alfred BRUEL et Mme Hélène BRUEL avaient domaine à la GARDE sur la commune de Leynhac.

Par testament olographe en date du 20 avril 1932, déposé chez Maître FIXOIS notaire à Louvres, le 17 décembre 1940, un legs est fait au bureau de bienfaisance de la commune de Leynhac suivi d'un acte enregistré à l'étude notariale de Maître FIXOIS à LOUVRES en date du 22 septembre 1943.

Les Municipalités antérieures ont d'ailleurs créé un lotissement Paul BRUEL sur une parcelle proche du Bourg de Leynhac, comme il existe à Louvres une Avenue Paul BRUEL.

Il existe dans le cimetière de Leynhac, une pierre tombale en granit dédiée à Paul BRUEL. Mais nous ne savons pas si c'est sa tombe ou une stèle en son honneur. Tout élément biographique nous intéresse pour bien saisir la genèse de cette famille bienfaitrice ; Grâce à des correspondances à des gens de Leynhac et en particulier la fille de leur fermier, j'ai pu comprendre que M. Paul BRUEL n'a jamais été propriétaire de la Garde à Leynhac puisqu'il est mort avant ses parents. M. BRUEL est décédé après le 10.09.1925 d'après un courrier à Mme Léontine BOUYGUE, épouse d'un fermier.

Mme BRUEL est morte à la débâcle sous les bombardements, alors qu'elle venait se réfugier dans son domaine de la Garde à Leynhac.

Tout élément biographique de ces trois personnages nous intéresse au plus au point pour retransmettre leur mémoire à la postérité.

En l'état de nos connaissances, le Concours Paul BRUEL et la donation de leur patrimoine sont bien deux actes différents.

Certaines traditions orales rapportent qu'ils avaient un autre domaine sur la commune de CRANDELLES, dans le Cantal également, et que leur maison bourgeoise de Louvres aurait été donnée à la ville pour devenir un dispensaire dédié à leur fils.

Zoom sur

**CASAQUE AUX COULEURS
DU CAYROU**

l'élevage du Cayrou

Éleveurs propriétaires depuis plus de vingt-six années de pur-sang arabe de course, Jean Marie BALDY et Denise CAUMON ont fait leur place dans l'Association Française du Cheval Arabe de Course et cela depuis notre petit village de châtaigneraie.

L'opportunité, c'est ce qui est arrivé à Jean Marie BALDY et Denise CAUMON pour créer cet élevage de chevaux pur sang arabe car cela relève d'une décision très courageuse, un engagement financier important, une mise en place structurelle efficace et surtout une prise de risque en terrain inconnu.



Installés en 1981 sur une exploitation agricole, ils produisent principalement des bovins allaitants. Il s'avère que ces 2 élevages, bovins et équins, sont complémentaires sur différents points : les pâturages, leur entretien et les apports organiques pour le sol. La fumure des bovins apporte la fertilisation nécessaire à la qualité et au rendement des pâtures.

L'affaire sera lancée en 1982, avec l'achat de 3 juments qui donneront trois poulains performants qui feront connaître leur structure. Au fil des années, l'élevage du Cayrou a acquis une notoriété méritée et est devenu une référence en la matière. L'élevage comprend une centaine de chevaux et occupe 3 salariés et 2 apprentis et souvent un intérimaire de Dispo Services.

Admirer ses chevaux, contempler son élevage, et voir leur réussite ; quant on les a vu naître, élevé, débourré et entraîné pour en faire des champions, c'est ce qu'ils ont réalisé ! Avec différents entraîneurs, mais avant cela avec des suivis réalisés par des vétérinaires, dentiste, maréchal ferrant, pour une reproduction réussie et un bien-être de l'animal. Une rigueur est tenue également sur la nourriture et les soins d'entretien journaliers, et de plus spécifiques à chaque cheval.

« Le lieu de l'élevage est ce qu'est le vignoble au vin ! » Nous expliquera Mr Baldy et qui nous conforte dans ce que notre environnement est sain et propice à la réalisation de cette belle aventure.

Pour ce qui est de l'animal, le pur-sang arabe est originaire du Moyen-Orient. C'est une des plus anciennes races. Cheval au profil majestueux, ses qualités reconnues sont son esthétisme, sa souplesse, sa rapidité et son endurance. De plus, c'est un cheval au regard doux et très expressif, avec une attitude joueuse et très câline !

Il a une confiance absolue en l'homme et est très coopératif.

Il commence les courses à 3 ans et en fera 2 à 3 ans seulement ! Ensuite, une seconde vie commence, 80 % partent à l'exportation dans les émirats du Golfe Persique pour continuer leur carrière de course, certains deviennent étalons ou poulinières d'autres partent en courses d'endurance ou autres loisirs équestres.



« EMERIA DU CAYROU »



« EMMA DU CAYROU »

*Le cheval a la perception
comme il a la sensation,
la comparaison et le souve-
Il a donc le jugement et la
moire.*

*Il a donc l'intelligence.
Sir Winston Churchill*



*niv.
mé-*



Zoom sur



François Pons est le gérant de la Société Aytechnet. Nîmois d'origine, c'est au collège, en fin de 5^{ème} qu'il touche pour la première fois à un ordinateur aidé par son frère aîné, à l'époque où les premiers jeux vidéo passionnent les jeunes, lui passe son temps à écrire des programmes et faire du développement. Depuis « ce virus » de l'informatique ne l'a plus quitté. Il se passionne d'ailleurs très tôt pour le système Unix puis Linux.

Après ses études en classes préparatoires aux grandes écoles (Math Sup, Math Spé) il part sur Paris poursuivre des études d'ingénieur en informatique malgré lui car son rêve était d'intégrer l'école des Mines de Paris

En 1993, son Diplôme de l'I.I.E. (Institut d'Informatique d'Entreprise du concours commun Centrale-Supélec, désormais E.N.S.I.I.E.) en poche, c'est sur la région parisienne qu'il débute dans le monde du travail chez IBM France, puis Alcatel, puis MandrakeSoft (désormais Mandriva), puis au Ministère des Finances et de l'industrie.

Après plus de 13 ans sur Paris, et n'ayant plus beaucoup de possibilité d'évolution, il envisage de faire quelque chose de différent et même partir peut être à l'étranger. Mais entre temps sa maman qui habite Leynhac est gravement malade et à besoin d'aide, il refuse alors des offres de Google et vient s'installer sur Calvinet avec sa femme. C'est l'occasion pour lui finalement de créer sa propre société en restant sur place auprès de sa mère.

En janvier 2008 la société Aytechnet, voit le jour. Spécialisée dans la création et le référencement de sites Web, ainsi que dans la réalisation de prestations de services Internet de haut-niveau. Ses clients sont localisés dans toute la France et il peut intervenir à distance ou se déplacer directement si nécessaire.

La société compte aujourd'hui un salarié en CDI, elle gère plus de 200 noms de domaine, et s'occupe autant de petits sites (de 3 pages) que de plus gros (sites de vente en ligne de plus de 4000 références produits) totalisant plus de 1,5 millions de visites sur les sites de ses clients et ses propres sites pour l'année 2011.

Après le décès de sa maman, c'est finalement sur la commune de Leynhac qu'il posera ses valises avec sa femme et ses deux enfants dont un troisième en route pour 2012 !

C'est des projets plein la tête, sereinement et sans regrets (enfin juste celui de ne pas l'avoir fait plus tôt !) que François Pons envisage 2012. Son ambition : lancer des sites en tant qu'éditeur.

Nous ne pouvons lui souhaiter que bonne continuation et nul doute que nous continuerons à parler de sa société dans un monde tourné inévitablement vers le numérique.



François Pons, gérant AYTECHNET

Tél. : 06 37 04 01 12, <http://www.aytechnet.fr/>





Vie Pratique

TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS CANTINE / RAMASSAGE ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

Cantine : Ticket repas enfant : 2,45 €
Ticket repas adulte : 6 €



Goûter : Ticket mensuel : 3 €
Garderie : Ticket journalier : 1 €



Ramassage : 26 € / mois pour le premier enfant
21 € / mois pour le deuxième
15.50 € / mois pour le troisième



Pour les enfants de Petite Section de Maternelle qui ne viennent à l'école qu'une ½ journée : 13 € / mois

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2011 AU 30/06/2012

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €
Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³
Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.00 euros / m³

TARIFS TENNIS ET MINIGOLF

Tennis : Le terrain est mis à disposition gratuitement avant la réfection de l'enrobée.

Minigolf : Tarif unique/personne : 3.50 €
Détérioration ou perte : 2.00 €



POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €





Location salle Jean CIPIERE

TARIFS 2011 : Deux périodes dans l'année ont été définies : ETE : du 16 avril au 14 octobre
HIVER : du 15 octobre au 15 avril

Les charges : eau – électricité – gaz - ménage - chauffage en hiver et produits d'entretien, sont comprises dans la location.

Tarifs à la ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h

| | | Prix de base | Chauffage | Ménage | Total |
|--------------------------|-------|--------------|-----------|--------|-------|
| Contribuables | été | 45 | | 30 | 75 € |
| | hiver | 45 | 22 | 30 | 97 € |
| Particulier Hors commune | été | 90 | | 30 | 120 € |
| | hiver | 90 | 22 | 30 | 142 € |

Tarifs à la journée (24h) : 8h/8h

| | | Prix de base | Chauffage | Ménage | Total |
|--------------------------|-------|--------------|-----------|--------|-------|
| Contribuables | été | 85 | | 30 | 115 € |
| | hiver | 85 | 22 | 30 | 137 € |
| Particulier Hors commune | été | 170 | | 30 | 200 € |
| | hiver | 170 | 22 | 30 | 222 € |

Tarifs pour 2 jours :

| | | Prix de base | Chauffage | Ménage | Total |
|--------------------------|-------|--------------|-----------|--------|-------|
| Contribuables | été | 170 | | 30 | 200 € |
| | hiver | 170 | 44 | 30 | 244 € |
| Particulier Hors commune | été | 300 | | 30 | 330 € |
| | hiver | 300 | 44 | 30 | 373 € |

Tarifs pour 3 jours :

| | | Prix de base | Chauffage | Ménage | Total |
|--------------------------|-------|--------------|-----------|--------|-------|
| Contribuables | été | 210 | | 30 | 240 € |
| | hiver | 210 | 66 | 30 | 306 € |
| Particulier Hors commune | été | 390 | | 30 | 420 € |
| | hiver | 390 | 66 | 30 | 486 € |

Tarifs pour les associations communales :

| | Eté | Hiver |
|---|------|-------|
| La ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h (concours de belote, spectacles, bal et quine) | 34 € | 51 € |
| La journée (24h) : 8h/8h (Repas, repas dansant) | 84 € | 106 € |

Les assemblées générales restent gratuites pour les associations communales.

Tarifs pour les associations extra-communales :

| | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| Assemblée Générale suivie d'un Repas | 100 € |
| Assemblée Générale seule | 30 € tarif entretien salle) |

A la réservation il vous sera demandé : un dépôt d'une caution de 500 €, la signature d'une convention de location et une attestation de responsabilité civile.

Toute dégradation et vaisselle casées ou perdues entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire. Le minimum facturable est fixé à 5 €.

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Le nettoyage est effectué par Dispo Services (dont 2 heures sont inclus dans le tarif de location, le supplément horaire reste à la charge de la commune),

Il est demandé aux utilisateurs : de ranger le matériel (tables, bancs, chaises..) ; de passer le balai dans la salle ainsi que sous le préau.

La vaisselle est comprise dans le forfait location et doit être rendu propre.



Vie Pratique

Etat Civil

Ils sont les bienvenus ...



Nathaël RIGAL
Né le 4 Avril



Safya LAVIGNE
Née le 29 mai

Ils ont dit oui ...

Le 3 septembre : Céline ROUSSIES et Fabien FONTANGES



Nouveaux habitants



- Mme Edith Lavigne à la Bouygue Albos, avec ses 5 enfants : Gloriane, Hélies, Neijma, Soraya et Safya.
- M. Julien COSSARD et Melle Dorothée SABUT, et leur fils Théo, au Traversou
- M. Pascal LABORIE et Melle Lydie BOIREAU, au Moulin du Sol
- M. Thomas PORTE et Melle Julia QAHELEP, à Fabrègues

Ils ne sont plus

- Le 1er Mars: Camille MAS (Lusclade)
- Le 9 Mars : Jérémie BOUQUIER (La Moneyrie)
- Le 2 Juillet :Marie-Thérèse BERSAGOL(Lhéméral)
- Le 29 juillet : Jeanne BOUQUIER (Le Bourg)
- Le 2 Novembre : Elisabeth DELMAS (Longuesserre)





En Bref

Recensement 2012

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de Leynhac sera recensée
entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

En 2012, **Leynhac** est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné**.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.)**. Vous pouvez aussi les retourner à la **mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012**.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 71 46 96 52

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Couverture bulletin 2011 et 2012

Le talent artistique de nos enfants mis à l'honneur !

La couverture de ce bulletin a été réalisée par les enfants des classes de la Maternelle et du C.P de notre école, sous la houlette de leur maîtresse Aurélie BONAL ; ils ont pu donner libre cours à leur imagination et leur créativité très fertiles, pour notre plus grand plaisir ! De plus, pour le prochain bulletin, ce sont les élèves du primaire, du CE1 au CE2, qui sont sollicités : un concours est organisé en collaboration avec leur maîtresse Nadège FEYT. Tous nos « Picasso » en herbe exprimeront leur talent artistique à travers leur « toile » ; un jury désignera l'une d'entre elles qui sera la couverture du bulletin municipal 2012 ! Une belle exposition en perspective !





Eléa

Elliot



Delphine



Lavier



Erika

Clément



Samuel



Mathilde



Clara

